MAIRIE DES ALLUES 73550 LES ALLUES

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un le 27 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 avril s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Thierry MONIN, Maire.

PRESENTS

Mmes, MM., Sandra ACHOUR, Maxime BRUN, Ophélie DUPONT, Alain ETIEVENT, Thibaud FALCOZ, Catherine GIACOMETTI, Adeline GIRARD, Joseph JACQUEMARD, François-Joseph MATHEX, Thierry MONIN, Gaëlle PETIT-JEAN, Emilie RAFFORT, Michaël RAFFORT, Jean-Pierre SANTON, Michèle SCHILTE, Florence SURELLE, Mathieu TATOUT

EXCUSES ou ABSENTS

Mme, M., Victoria CESAR (pouvoir donné à Émilie RAFFORT), Eric LAZARD (pouvoir donné à Thibaud FALCOZ)

En exercice	19
Présents	17
Suffrages exprimés	19
Vote pour	19
Votre contre	0

Validation du schéma directeur de modernisation des Points d'Apport Volontaire

DELIBERATION Nº 82/2021

Monsieur l'Adjoint délégué aux travaux expose :

Dans le cadre de sa compétence "collecte des déchets ménagers et assimilés", la communauté de communes Val Vanoise poursuit l'harmonisation et la modernisation du mode de collecte sur son territoire, par le renouvellement et la rationalisation des conteneurs semi-enterrés actuellement présents sur la commune des Allues.

L'objectif est de réorganiser l'infrastructure des Points d'Apport Volontaire (PAV) des ordures ménagères, verres, emballages/papiers et cartons, en vue d'optimiser les moyens matériels (véhicules), humains et financiers alloués à la collecte.

Pour y parvenir, un schéma directeur de modernisation des PAV a été élaboré en association étroite avec les élus et les services techniques de la mairie des Allues.

Pour implanter les nouveaux PAV, il est nécessaire de concilier les contraintes techniques d'implantation et d'exploitation, les disponibilités foncières, la promotion du tri sélectif et la préservation du cadre de vie et de l'environnement.

Le schéma directeur retenu est décrit en annexe ; il est constitué de la liste prévisionnelle des futurs PAV et de leur carte prévisionnelle d'implantation, divisée en secteurs. Il fait l'objet d'une délibération parallèle du Conseil communautaire, avec contresignature des documents constitutifs du programme.

Les études détaillées d'implantation des PAV vont être menées en 2021, tandis que le programme de travaux est prévu en 3 phases : automne 2021, printemps et automne 2022. Pour y parvenir, un marché public de maîtrise d'œuvre a été attribué (titulaire mandataire: société E.T.I.) pour assister la communauté de communes Val Vanoise dans la bonne exécution des différentes phases d'études et de travaux du programme.

REÇU EN PREFECTURE le 30/04/2021 Application agréée E-legalite.com

Également, l'exécution du schéma directeur et l'installation des conteneurs semi-enterres respecteront la convention-cadre d'aménagement signée le 29 janvier 2020 entre la communauté de communes Val Vanoise et la commune des Allues.

Comme prévu à l'article 4, il incombera à la commune de maîtriser le foncier des terrains d'assise des PAV ou de conclure des mises à disposition par les propriétaires pour permettre la réalisation opérationnelle par la communauté de communes Val Vanoise.

A la demande de la Commune, les conteneurs seront dotés d'habillage en pierre (travaux portés par la communauté de communes Val Vanoise puis refacturés à la Commune, selon l'article 8 de la convention-cadre).

Le coût moyen d'habillage pierre d'un PAV, tel qu'il résulte des marchés actuels de travaux de la communauté de communes Val Vanoise est de 7 500 € HT. Aussi, le coût global résultant de l'habillage de l'intégralité des PAV prévus au schéma directeur est estimé à 495 000 € HT, repartis pour un montant de 217 500 € HT en 2021 et pour 277 500 € HT en 2022.

Enfin, une attention particulière sera portée à la communication et sensibilisation des habitants, socio-professionnels et touristes, tout au long du programme et en lien avec les services communautaires.

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 6 avril 2021,
- Vu l'avis favorable de la Commission collecte des déchets du 12 avril 2021,
- Vu la liste prévisionnelle des futurs PAV des Allues et la carte prévisionnelle d'implantation, jointes au présent rapport.
- CONSIDÉRANT la convention cadre d'aménagement signée le 29 janvier entre la Commune et la communauté de communes Val Vanoise ;
- CONSIDÉRANT la nécessité de valider le schéma directeur de modernisation des PAV.

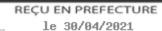
A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- APPROUVE le schéma directeur de modernisation des PAV,
- AFFIRME que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 de la Commune pour les travaux de plus-value prévus en 1^{ère} phase et seront inscrits au budget 2022 de la Commune pour les travaux de plus-value prévus en 2^{ème} et 3^{ème} phase,
- AUTORISE Monsieur le Maire à contresigner l'ensemble des documents constitutifs du programme de renouvellement des PAV.

Transmission: services techniques

Ainsi fait et délibéré pour extrait conforme.

Le Maire, Thierry MONIN







ANNEXE 1 - Liste prévisionnelle des futurs PAV de la commune des Allues

99_DE-073-217300151-20210427-DGDE213004_

Malgré toutes les vérifications préalables, il est possible que certains emplacements de PAV soient finalement invalidés en phase études (mise à disposition du foncier impossible, présence incompatible de réseaux non dévoyables, coût trop important d'ouvrages de soutènement...); des solutions alternatives d'implantation seront alors recherchées.
 Suivant les aléas rencontrés et à titre ponctuel, certains PAV pourront changer de phase de travaux.

N°	- 1	Nom	Phase	Coordoni	nées GPS	Collecte	Observations
		Nom	de travaux	X	Υ	cartons ?	Observations
MBL 00)1	Le Biollay	3	45,44017	6,56802	Non	
MBL 00)2	Pied de Ville	1	45,43415	6,55744	Non	
MBL 00		Pré Dehors	3	45,43431	6,5554	Non	
MBL 00		Chemin de l'Octroi	3	45,43322	6,55677	Non	
MBL 00)5	Plan de l'Eglise	3	45,43142	6,55766	Non	
MBL 00)6	Mairie	3	45,43038 ou 45,43048	6,5559 ou 6,55604	Non	2 options d'implantation, décision en phase études
MBL 00)7	Parking St Joseph	3	45,43281	6,55476	Non	
MBL 00	08	Pré de la Cour	3	45,435	6,55315	Non	
HAMEAUX MBL 00)9	Le Villard	1	45,44298	6,54891	Oui	
+ LES MBL 01	10	Départ route du Villaret	3	45,42888	6,5556	Oui	
ALLUES MBL 01	11	Le Villaret	3	45,42633	6,56222	Non	
MBL 01	12	Le Cruet	1	45,42497	6,55386	Non	
MBL 01	13	Carrefour Vanthier-Chandon	3	45,42111	6,55328	Oui	
MBL 01	14	Chandon	3	45,41949	6,55432	Non	
MBL 01	15	Nantgerel	3	45,41116	6,55595	Non	
MBL 01	16	Le Martagon	1	45,4087	6,55982	Oui	
MBL 01	17	La Gittaz	1	45,41082	6,56111	Non	
MBL 01	18	Méribel Village - Transformateur	1	45,41552	6,56396	Non	
MBL 01		Méribel Village - Rond-point TS du Golf	1	45,41607	6,565	Oui	
MBL 02		Le Plantin	1	45,42432	6,56945	Oui (à confirmer)	
MBL 02		Entrée de Mussillon	1	45,40323	6,56374	Oui	
MBL 02	22	Mussillon - Face à O'Sullivans	1	45,40117	6,56493	Oui	
MBL 02	23	Les Ravines		45,39662	6,56498	Oui	PAV déjà opérationnel
MBL 02	24	Parc Olympique	1	45,39451	6,56574	Oui	
MBL 02	25	Rue des JO (L'Eterlou)	1	45,3948	6,56675	Oui	
MBL 02	26	Rue des JO (Croix de Verdon)	1	45,39789	6,56575	Oui	Reconfiguration du PAV existant, suite à la
MBL 02	i	Le Lachat	2	45,4004	6,56631	Non	suppression du PAV de la Taverne
MBL 02		Impasse du Cléman	2	45,4004 45,40209	6,56724	Non	
MBL 02		Impasse du Ciernan Impasse des Pins Cembros	1	45,40209	6,56714	Non	
MBL 03		Groupe Scolaire	2	45,40023	6,56726	Non	
MBL 03		Le Pétaru	2	45,39867	6,56665	Oui	
MBL 03		En Garnet	2	45,40271	6,56878	Non	
MBL 03		Morel - chez Kiki	2	45,40371	6,5691	Non	
MBL 03		Le Lac Bleu	2	45,40253	6,56952	Oui	
MBL 03		Parking Lac Noir (carrefour Renarde)	2	45,40033	6,56972	Non	
MBL 03		Marie Blanche	2	45,39833	6,56937	Non	
A ARL OO		Hôtel Hélios	2	45,39624	6,56877	Non	
MÉRIBEL MBL 03		Le Toubkal (carrefour Chemin Rondi)	2	45,40135	6,57097	Non	
MBL 03		La Frasse	2	45,40216	6,57211	Non	
MBL 04		Les Presles	2	45,40053	6,57231	Non	2 options d'implantation, décision en phase études
	i			ou 45,40069	ou 6,57263		
MBL 04		Route des Chalets - le Chantemerle	2	45,39819	6,57267	Non	PAV lié à un aménagement communal global
MBL 04		Le Plateau	2	45,39919	6,57359	Oui	
MBL 04		Parking Rond-point des pistes	1	45,39715	6,57378	Oui	
MBL 04	\rightarrow	L'Orée du Bois	3	45,39795	6,57531	Oui	
MBL 04		Le Blanchot Hôtel Altiport	3	45,40794 45,40711	6,57605 6,57919	Non Oui	
MBL 04		Altiport bas - Les Cytelles	1	45,40699	6,58049	Non	
MBL 04	-				6,58219		DAV/ d4ià andrationnal
		Altiport haut - Les Genelles		45,40624		Non	PAV déjà opérationnel
MBL 04		Antarès	1	45,39351	6,57343	Oui	
MBL 05	i	Domaine de Burgin	1	45,39121 45,39269	6,57604 6,57566	Non	PAV lié à un aménagement global (commune +
MBL 05	51	Allodis	3	(à affiner)	(à affiner)	Non	privés)
MBL 05	52	Chaudanne - Tunnel (les Castors)	1	45,39061	6,56843	Non	
MBL 05	53	Les Brames	2	45,38632	6,57173	Non	
MBL 054		La Rosière	2	45,38047	6,57697	Non	
MBL 05		Le Grand Dou	2	45,37466	6,58095	Non	
MBL 056 MBL 057 MBL 058		Carrefour Chemin des Anémones	1	45,37486	6,57715	Non	
	57	Chemin des Bleuets	1	45,37375	6,57905	Oui	
	58	Chemin du Chardon		45,3745	6,577	Non	PAV déjà opérationnel
MBL 05	59	La Marmotte	1	45,37511	6,57494	Non	
MBL 060 MBL 061	60	Carrefour Chemin des Géraniums	1	45,37373	6,57677	Non	
		Carrefour Chemin des Narcisses	1	45,37466	6,57431	Non	
MOTTARET MBL 06		Le Fontany	1	45,3735	6,57453	Non	
MBL 06		Parking couvert du Hameau	1	45,37445	6,57206	Oui	
MBL 06		Le Hameau - vers les Cimes	1	45,37435	6,57025	Non	
MBL 06		Office du Tourisme de Mottaret	1	45,37334	6,58108	Non	
MBL 06		S3V - Usine à neige	2	45,37091	6,58167	Oui	
MBL 06		Plan Ravet	2	45,36974	6,58339	Oui	
MBL 06		Face à Olympie	2	45,36992	6,58438	Non	
MBL 06	- :	Sous Pierre et Vacances - Les Crêts	2	45,37099	6,58429	Non	
MBL 07	70	Parking entrée réserve de Tuéda		45,36729	6,58477	Non	PAV déjà opérationnel

